



PLAN D' ACTIONS

Territoires en commun 2022-2023
« Aménagement territorial participatif : une
approche équitable et durable »



AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES



An aerial photograph of a medieval town built on a cliffside, with a large dashed white circle overlaid on the left side. The town features stone buildings, a church with a bell tower, and a castle on a higher peak. The background shows a valley with green trees and a blue sky with light clouds. In the upper right, there are navigation icons: a white location pin, a white dashed line path, and yellow dashed lines radiating from a point.

01.

**Contexte et
objectifs de la
démarche**

1.1. Le programme

La démarche Territoires en commun vise à **accompagner des collectivités dans la conception des politiques publiques.**

Pour cela, l'ANCT propose **une démarche d'ingénierie collective**, pour que chaque collectivité partenaire puisse **élaborer son propre plan d'action, de façon coopérative et citoyenne**, en profitant des regards croisés et de l'apprentissage mutuel entre pairs.

La démarche réunit **plusieurs collectivités parties-prenantes autour d'un thème identifié** par la communauté associée au programme. Des rencontres sont organisées avec les collectivités qui s'engagent à cheminer dans un projet partagé, conçu avec la société civile, dans un esprit de coopération et de sincérité avec les autres collectivités engagées dans l'opération.

Ainsi, la démarche permet aux collectivités de **développer et d'inscrire durablement sur leur territoire, une culture de l'engagement citoyen sous toutes ses formes.**

Depuis septembre 2022, l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires accompagne quatre collectivités à concevoir leur politique locale avec et par les citoyens sur **le thème de l'aménagement participatif** : Vaison-la-Romaine, Vandoeuivre-lès-Nancy, la communauté de communes de la Vallée du Kaysersberg et Thiers.

Territoires partenaires du thème
« aménagement participatif »



L'aménagement participatif du point de vue de Vaison-la-Romaine

La commune de Vaison-la-Romaine souhaite se saisir de cet accompagnement pour mettre en œuvre certains objectifs qu'elle s'est fixée dans le cadre du programme Petites villes de demain dont elle est lauréate. Il s'agit notamment de travailler sur le développement de l'attractivité du centre-ville ainsi que sur l'accessibilité des services et équipements publics rayonnant à l'échelle du bassin de vie. Le but est de favoriser la participation de l'ensemble des habitants de Vaison sur ces sujets afin d'intégrer leurs besoins dès le lancement des projets.

1.2. Notre contexte

Contexte

Riche d'un patrimoine historique foisonnant (nombreux sites romains), d'une tradition agricole locale qui fait la part belle à la culture de la vigne, la ville de **Vaison-la-Romaine attire largement les visiteurs.**

Elle est dotée de **nombreux commerces**, d'un **grand nombre d'associations actives** et d'une **programmation culturelle** tout au long de l'année qui en fait un lieu de villégiature prisé. **Elle est également une destination de choix, notamment, pour des retraités cherchant à s'installer dans la région.**

Elle accueille depuis 6 ans, une cité scolaire qui draine des jeunes des communes alentours.

Le centre-ville a fait l'objet de travaux de réaménagement plébiscités par la population. Certaines problématiques d'usage et d'aménagement de la ville sont en cours de réflexion :

- Poursuivre le réaménagement du centre ville.
- Désengorger le centre de la circulation automobile en privilégiant les parkings périphériques.
- Favoriser les mobilités douces.
- Faire du centre ville un lieu de sociabilité (hors usages commerciaux) que s'approprient toutes les catégories de la population (y compris la population moins favorisée, les jeunes, les familles, etc.)
- Rendre le centre ville résilient aux changements climatiques

Notre vision de la participation citoyenne

1. Construire un cadre permettant l'échange entre les habitant-es sur des projets d'intérêt commun.
2. Accompagner la structuration et l'organisation de la collectivité pour mener des actions participatives.
3. Impliquer les habitants pour construire et déployer des projets d'aménagement qui répondent aux besoins du plus grand nombre, collectivement. (habitants, commerçants, touristes, etc.)
4. Mener des actions de concertation pour la rénovation du centre vieille (secteur Grand Rue, Jules Ferry, etc.)
5. Capitaliser sur ces expériences pour intégrer la concertation citoyenne sur tous les projets structurants de la commune

1.3. La démarche en images



Ici, on interroge la participation citoyenne avec le groupe mixte.



Ici, on propose aux habitants de donner leur avis sur la participation citoyenne.



Ici, on rencontre les habitant-es autour d'un stand participatif sur le marché.



Ici, on discute avec les parents d'élèves à la sortie de l'école Zola.

Ici, on associe les habitants aux réflexions sur la future limite urbaine



Ici, on établit un échange avec les habitants sur les projets à venir



1.4. Quelques enjeux issus du diagnostic

En interne à la collectivité

1. Une pratique de la participation citoyenne organique qui ne s'appuie pas sur des objectifs et ambitions partagés au sein de la collectivité et avec les habitants.
2. Une gouvernance interne de la participation peu formalisée, qui peut peser parfois sur le quotidien des agents et entrer en confrontation avec leur charge de travail.
3. Un besoin d'acculturation et d'outillage des équipes (agents et élus) aux démarches de participation citoyenne.
4. Des moments d'échanges avec les habitants réguliers (conseils de quartier) mais qui nécessiteraient un suivi sur des temps programmés
5. Des formats d'échanges entre les citoyens et la Mairie qui ne permettent pas toujours d'entendre une grande diversité de profils et de points de vue.

Sur le territoire

6. Une grande fierté d'appartenance de la part des citoyens, mais une difficulté à faire primer l'intérêt collectif.
7. Un investissement et une mobilisation des citoyens et associations mitigée sur des actions ayant trait à l'intérêt général.
8. Des associations locales qui interagissent bien avec les services de la Mairie mais fonctionnent de manière cloisonnée et manquent de cohésion entre elles.
9. Des citoyens (rencontrés sur le marché) qui font part d'une envie et d'un enthousiasme pour participer à des réflexions autour de projets d'aménagement du centre ville, tout en précisant un besoin d'être éclairés et guidés sur les sujets travaillés.

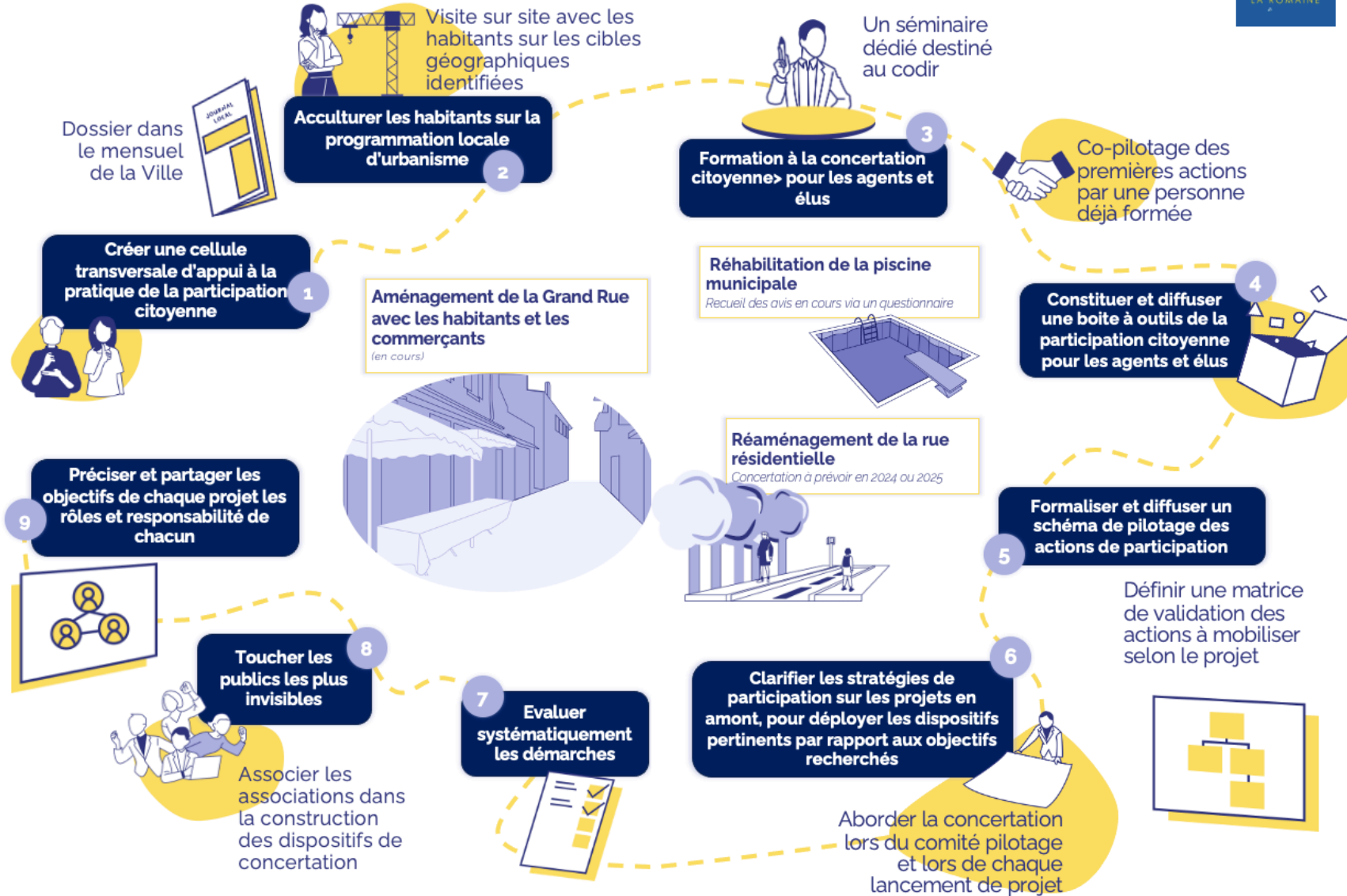


03.

Nos actions



NOTRE PLAN D'ACTION



Action #1 Créer une cellule transversale d'appui à la pratique de la participation citoyenne

01.



De quoi s'agit-il?

Constituer un noyau méthodologique transversal, qui n'est pas une cellule logistique. Cette cellule pourra, pour l'instant, partager l'expérience vécue.



Objectifs/ enjeux travaillés :



Modalités et étapes de mise en œuvre :



Porteur(s) de l'action :



Partenaires et soutiens à mobiliser :

Action #1 Créer une cellule transversale d'appui A la pratique de la participation citoyenne



Besoins et conditions préalables de réalisation :



Maturité de la collectivité sur l'action

-

+



Durée et éléments de planning :



Freins à lever:



Cette action sera réussie si :



Moyens à allouer :

Action #2 Acculturer les habitants à la programmation d'aménagement du territoire

02.



De quoi s'agit-il?

Acculturer les habitants sur la programmation d'aménagement d'un territoire et des contraintes extérieures à prendre en compte:

- changement climatique
- gestion de l'eau
- patrimoine
- programmes supra communaux d'aménagement du territoire
- gestion budgétaire



Objectifs/ enjeux travaillés :

- Diffuser les ambitions et projets du territoire et les faire connaître aux habitants de manière à construire progressivement une vision commune et collective du territoire.
- Contribuer à donner une vision claire et partagée à l'ensemble des habitants qui soit un cadre d'action de référence.



Modalités et étapes de mise en œuvre :

- Dossier dans le mensuel **du mois de septembre** sur l'élaboration d'un PLU en lien avec les programmations du SRADDET et du SCOT
- Réalisation **de balade urbaine durant le mois d'octobre**
- Identification des zones à enjeux qui vont nécessiter un partage avec les habitants
- Nécessité de fournir les bases techniques du sujet concerné dans un temps 1 facilitant les échanges à venir
- Définition d'un calendrier de projets pour construire les étapes et les cibles géographiques de la concertation avec visite sur site



Porteur(s) de l'action :

La commune



Partenaires et soutiens à mobiliser :

A choisir selon la thématique retenue.

Pour les projets d'aménagement:

- l'assistance à maîtrise d'ouvrage
- les collectivités en lien avec les contraintes (parc du Ventoux, architecte bâtiment de France...)

Action #2 Acculturer les habitants à la programmation d'aménagement du territoire

02.



Besoins et conditions préalables de réalisation :

- Bonne connaissance des politiques de programmation de la part des élus et des agents
- Capacité à partager les enjeux de l'aménagement
- Identification de tous les projets concernés par la programmation
- Disposer d'une feuille de route simple qui lie l'ensemble des projets dans une cohérence de programmation



Moyens à allouer :

- **Budget** : ?
- **Ressources** : Services urbanisme, proximité, Petites Villes de Demain, techniques, communication. DGA intercommunalité



Maturité de la collectivité sur l'action



Durée et éléments de planning :

Action à mettre en œuvre à moyen voire long terme



Freins à lever:

Ces ambitions sont aujourd'hui incarnées par les élus et sont perçues avant tout comme un projet politique par les citoyens (et donc partisan)



Cette action sera réussie si :

Les échanges entre élus et habitants portent davantage sur les orientations plutôt que sur les questions individuelles

Action #3 Formation à la participation citoyenne pour les agents et élus

03.



De quoi s'agit-il?

Installer les bonnes pratiques de la concertation citoyenne auprès des élus et des agents en charge du pilotage des projets. **Dans un premier temps, cette formation sera à destination des élus volontaires, et des chefs de pôles.**



Objectifs et enjeux travaillés :

- Proposer une formation aux agents et élus pour les acculturer aux dynamiques de participation citoyenne
- Surmonter l'appréhension et passer progressivement des postures de décideurs ou d'exécutants à celles d'animateurs de processus participatifs.
- Acquérir des réflexes pour intégrer systématiquement la participation dans les projets pour lesquels cela est pertinent.



Modalités et étapes de mise en œuvre :

SERVICES

- Mise en place d'un séminaire dédié destiné aux membres du CODIR
- Rédaction d'un guide des bonnes pratiques
- Co pilotage des premières actions par la personne déjà formée

ELUS

- Choix des actions à accompagner d'une concertation
- Validation d'une feuille de route pour chacune des actions



Porteur(s) de l'action :

Cellule transversale de participation à créer



Partenaires / soutiens à mobiliser :

ANCT pour les supports et les outils

Action #3 Formation à la participation citoyenne pour les agents et élus

03.



Besoins et conditions préalables de réalisation :

Partager un exemple mis en place pour démontrer la pertinence d'associer les habitants au projet



Maturité de la collectivité sur l'action

-  +



Durée et éléments de planning :

2024



Moyens à allouer :

- **Budget :**
- **Ressources :** projet conduit sur l'aménagement du centre-ville et co-construit avec l'ANCT



Freins à lever:

Manque de disponibilité des directeurs de pôle



Cette action sera réussie si :

100% de participation au séminaire concernant la participation citoyenne
Des personnes ressources sont identifiées pour développer la pratique interne



De quoi s'agit-il?

Créer un support simple qui permette d'identifier la feuille de route d'une démarche de concertation selon le sujet abordé
Permettre à chacun d'animer **avec des outils simples des ateliers d'idéation**.



Objectifs/ enjeux travaillés :

- Constituer progressivement une boîte à outils de la participation en détaillant la vocation des outils, leurs moments d'utilisation, et en partageant des retours d'expérience sur leur utilisation.



Porteur(s) de l'action :

Cellule transversale de participation à créer



Modalités et étapes de mise en œuvre :

- Documenter les outils déjà utilisés par la collectivité
- Construire un cas d'école autour du projet d'aménagement du centre-ville
- Capitaliser sur chaque projet animé pour enrichir la boîte à outils



Partenaires / soutiens à mobiliser :

- Agence de concertation
- Outils en open source
- Plateformes ANCT

Action #4 Constituer une boîte à outils pour les agents et élus

04.



Besoins et conditions préalables de réalisation :

Implication des services dans le choix des actions à animer



Moyens à allouer :

Budget

Ressources : PVD + tous les services



Maturité de la collectivité sur l'action

-  +



Durée et éléments de planning :

2024: sélection des projets à accompagner avec les services
2024-2026: mise en œuvre des actions



Freins à lever:

Disponibilité des services



Cette action sera réussie si :

Chaque service a conduit une action de concertation

Action #5 Formaliser et diffuser un schéma de pilotage des actions de participation



De quoi s'agit-il?

Formaliser et diffuser un schéma des étapes de la participation citoyenne permettant de détailler les enjeux et outils mobilisables



Objectifs/ enjeux travaillés :

- Veiller à n'oublier aucune étape.
- Homogénéiser les pratiques au sein de la participation.
- Donner des repères aux citoyens participants aux démarches de participation.



Modalités et étapes de mise en œuvre :

- Lister toutes les actions qui peuvent être conduites
- Identifier l'instance coordinatrice selon le projet à animer
- Définir une matrice de validation des actions à mobiliser selon le projet
- Publier et partager la matrice dans la boîte à outils



Porteur(s) de l'action :

Cellule transversale de participation à créer



Partenaires / soutiens à mobiliser :

Outils mis à disposition dans le cadre de Territoires en commun

Action #5 Formaliser et diffuser un schéma de pilotage des actions de participation

05.



Besoins et conditions préalables de réalisation :

Élaboration de la boîte à outils



Moyens à allouer :

Budget :
Ressources : PVD



Maturité de la collectivité sur l'action

- _____ ▲ _____ +



Durée et éléments de planning :

Livraison 2024 après la boîte à outils



Freins à lever:

Implication des services dans l'utilisation de la matrice (à intégrer dans le séminaire de formation)



Cette action sera réussie si :

Chaque projet accompagné dispose d'une matrice renseignée

Action #6 Clarifier les stratégies de participation sur les projets en amont, pour déployer les dispositifs pertinents par rapport aux objectifs recherchés



De quoi s'agit-il?

Etablir un processus permettant :

- Arbitrer sur la pertinence de faire appel à la participation citoyenne sur le projet
- Identifier les modalités adaptées



Modalités et étapes de mise en œuvre :

- Disposer d'une matrice de sélection des actions (action 4)
- Intégrer la stratégie de concertation lors du comité de lancement du projet
- Créer un sujet concertation citoyenne qui devra être évoqué lors de chaque COPIL et COTECH



Objectifs/ enjeux travaillés :

- Retenir les projets qui nécessitent une participation des habitants



Porteur(s) de l'action :

Cellule transversale de participation à créer
Chef du projet concerné



Partenaires et soutiens à mobiliser :

AMO si présente

Action #6 Clarifier les stratégies de participation sur les projets en amont, pour déployer les dispositifs pertinents par rapport aux objectifs recherchés

06.



Besoins / conditions préalables de réalisation :

Disposer d'instances de suivi de projet



Moyens à allouer :

Budget
Ressources chef projet



Maturité de la collectivité sur l'action

-



+



Durée et éléments de planning :

2024/2025: à insérer dans la boîte à outils



Freins à lever:

Méconnaissance de la gestion de projet



Cette action sera réussie si :

Chaque instance projet insère un paragraphe sur les actions de participation citoyenne

Action #7 Evaluer systématiquement les démarches de participation après leur tenue

07.



De quoi s'agit-il?

Etablir un process d'évaluation afin de s'inscrire dans une démarche de progression continue en systématisant les évaluation (mobilisation, modalités de participation, résultats obtenus, etc.)



Objectifs/ enjeux travaillés :

- Progresser
- Identifier les contextes et modalités propices aux sujets travaillés



Modalités et étapes de mise en œuvre :

- Fixer les critères d'évaluation en amont
- Elaborer des critères quantifiables
- Réaliser une fiche spécifique sur la participation citoyenne dans le projet avec les indicateurs associés
- Renseigner les indicateurs à la livraison



Porteur(s) de l'action :

Cellule transversale de participation
Chef projet



Partenaires et soutiens à mobiliser :

AMO si présente

Action #7 Evaluer systématiquement les démarches de participation après leur tenue

07.



Besoins / conditions préalables de réalisation :

Disposer d'outils de gestion de projet



Moyens à allouer :

Budget :

Ressources : chef projet



Maturité de la collectivité sur l'action

-  +



Durée et éléments de planning :

2024/2025 avec la boîte à outils



Freins à lever:

Utiliser les outils de gestion de projet



Cette action sera réussie si :

Chaque projet dispose d'un indicateur de performance sur la concertation citoyenne

Action #8 Communiquer et expliquer systématiquement a posteriori les résultats et décisions prises aux habitants

08.



De quoi s'agit-il?

Après chaque temps de concertation, veiller à organiser une communication claire et justifiée sur les choix opérés.



Objectifs et enjeux travaillés :

- Démontrer l'utilité de la parole des habitants dans l'orientation des projets.



Modalités et étapes de mise en œuvre :

- Définir le mode de concertation
- Elaborer un recueil des informations collectées auprès des habitants
- Traiter les données et rédiger une note de recommandations
- Relayer les avis des habitants dans l'élaboration du projet
- Identifier les freins et intérêts des idées avancées,
- Lister les points retenus et ceux écartés
- Choisir un mode de restitution cohérent avec celui retenu pour la participation
- Présenter systématiquement le projet tel que finalisé avec en regard, les options des habitants retenues et non retenues



Porteur(s) de l'action :

- Cellule transversale de participation à créer
- Chef projet



Partenaires / soutiens à mobiliser :

AMO si existant

Action #8 Communiquer et expliquer systématiquement a posteriori les résultats et décisions prises aux habitants

08.



Besoins / conditions préalables de réalisation :

- Avoir identifié les modes de concertation les plus adaptés aux publics concernés
- Avoir conduit une concertation efficace qui permet d'identifier des choix clairs



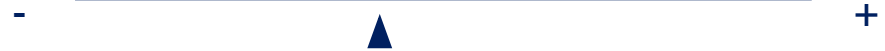
Moyens à allouer :

Budget :

Ressources chef projet



Maturité de la collectivité sur l'action



Durée et éléments de planning :

Mise en place avec la boîte à outils, puis mise en application dans chaque projet



Freins à lever:

La crainte de trouver une opposition si certains choix n'ont pas été retenus



Cette action sera réussie si :

Chaque action de concertation est suivie d'une restitution

Action #9 Expérimenter des dispositifs de concertation permettant de toucher les publics les plus invisibles

09.



De quoi s'agit-il?

Expérimenter des dispositifs « d'aller vers » : questionnaires, recueil de la parole in situ, appui sur les structures au contact des profils recherchés, etc... **grâce aux associations**



Modalités / étapes de mise en œuvre :

- S'appuyer sur les structures associatives ou représentantes des habitants pour toucher une plus grande variété de publics en les associant à la construction des dispositifs de participation.
- Définir des modalités de concertation en regard des publics concernés
- Impliquer les associations dans la récolte des avis des publics concernés
- Réserver le traitement de la collecte au gestionnaire du projet
- Elaborer une grille de restitution accessible au public concerné
- S'appuyer sur les associations pour restituer les résultats au public consulté



Objectifs/ enjeux travaillés :

Avoir une meilleure représentativité des publics touchés.



Porteur(s) de l'action :

Cellule transversale de participation
Chef projet



Partenaires / soutiens à mobiliser :

Les partenaires sociaux, le CCAS, les associations

Action #9 Expérimenter des dispositifs de concertation permettant de toucher les publics les plus invisibles

09.



Besoins / conditions préalables de réalisation :

Identifier les associations et partenaires selon les publics visés



Moyens à allouer :

Budget :

Ressources : chef projet



Maturité de la collectivité sur l'action

-  +



Durée et éléments de planning :

2024/ 2025:



Freins à lever:

Volonté politique



Cette action sera réussie si :

Tous les publics concernés sont associés à la concertation dans chaque projet

Action #10 Préciser et partager, lors de chaque projet de participation les rôles et responsabilité de chacun

10.



De quoi s'agit-il?

Préciser avant chaque démarche l'objectif poursuivi, les personnes associées, et faire connaître qui est attendu des habitants (des idées, des arbitrages), ce que la ville cherche à faire, le cadre de contraintes existants, etc.



Modalités / étapes de mise en œuvre :

- En associant avec la conduite de l'action 5
- Lister tous les publics concernés par le projet
- Définir précisément le projet et identifier les points qui peuvent être mis au débat ou à concertation
- Identifier les bons outils à actionner pour aller vers les publics concernés
- Expliciter le mandat des participants
- Expliquer pourquoi certains sujets ne relèvent pas de la consultation



Objectifs/ enjeux travaillés :

- Eviter la frustration des habitants dans le cadre d'une démarche de concertation



Porteur(s) de l'action :

Cellule transversale de participation
Chef projet



Partenaires / soutiens à mobiliser :

AMO si existant

Action #10 Préciser et partager, lors de chaque projet de participation les rôles et responsabilité de chacun

10.



Besoins / conditions préalables de réalisation :

Avoir identifier les opérations du projet qui ne peuvent être modifiées ou discutées



Moyens à allouer :

Budget :

Ressources : chef projet



Maturité de la collectivité sur l'action

- _____ +
▲



Durée et éléments de planning :

2024/2025 à intégrer dans la boîte à outils



Freins à lever:

Limiter la concertation à des points de détail



Cette action sera réussie si :

Les habitants disposent d'une bonne compréhension des choix retenus dans le projet

Réhabilitation de la piscine municipale

Réaménagement d'une rue qui mène au parc Theos

10.



Merci



AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

